M. Muir (Lisgar): Manque de respect absolu. En fait, on est de plus en plus porté à Nous, de l'opposition officielle, croyons que croire non seulement dans cette Chambre, c'est nettement contraire à notre conception mais dans tout le pays...

M. Moreau: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Muir (Lisgar): ...que le gouvernement a une peur bleue d'un référendum sur le drapeau. Je céderai la parole à l'honorable député plus tard, il pourra parler durant une demi-heure. On soupçonne de plus en plus, notamment à la suite du sondage récent, que le gouvernement craint un référendum sur la question du drapeau, car, il le sait, un grand nombre de gens se prononceraient en faveur de notre drapeau actuel ou d'une version modifiée de ce drapeau. Le gouvernement a peur, parce qu'il n'a tenu aucun compte de la façon canadienne de régler des différends. Parce que nous sommes de races différentes, cela ne veut pas dire que le Canada est un creuset, au sens où nous l'entendons des États-Unis. Nous devons régler nos différends au moyen de compromis, parce que nous devons vivre ensemble et respecter nos désirs réciproques. Mais le gouvernement veut mettre le peuple canadien devant un fait accompli. Le gouvernement espère qu'en mettant aujourd'hui le peuple canadien devant un fait accompli, ce sera oublié le jour des prochaines élections. On me permettra de dire, monsieur l'Orateur, que le gouvernement sous-estime tout l'amour que des millions de nos citoyens portent dans leur cœur pour ce drapeau.

M. Winkler: L'histoire le prouvera.

M. Muir (Lisgar): Lors d'une précédente intervention dans le débat, j'ai demandé au premier ministre de songer à retirer la résolution en attendant que les Canadiens puissent exprimer leur opinion sur la question du drapeau. Il n'est que juste, à mon sens, de poser encore une fois la même question. Travaillons tous ensemble à créer l'unité dans notre pays avant le centenaire de la Confédération et ainsi, ayant réalisé cette unité, nous aurons quelque chose à symboliser. Peut-être, en cette occasion glorieuse, pourrons-nous faire flotter un nouveau drapeau canadien, né d'un compromis et de la sagesse de notre nation.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je dois dire que je n'ai pas à m'excuser d'avoir participé au débat aujourd'hui. Le parti conservateur représente au moins le tiers des Canadiens qui ont voté aux dernières élections. Le gouvernement ne semble pas disposé à tenir compte des vues de cette partie considérable de la population canadienne. On n'a offert aucun compromis. En fait, un compromis des opinions formulées au Parlement a est vrai que le débat a traîné en longueur; y

été rejeté à la Chambre et aussi au comité. nationale des droits démocratiques. Il nous répugne de méconnaître totalement les vues d'une minorité. Nous trouvons qu'il est pour le moins scandaleux de méconnaître les vues d'une proportion considérable de notre population sur une question aussi importante que celle du drapeau. Encore une fois, je demande au premier ministre de retirer sa résolution sur le drapeau, pour le plus grand bien de l'unité nationale, en attendant que la population canadienne puisse faire connaître ses désirs sur cette question.

L'hon. George C. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings): Monsieur l'Orateur, je me réjouis d'être accueilli par les vifs applaudissements des honorables vis-à-vis qui me rendent hommage. Ce n'est que la seconde fois depuis plusieurs mois que je prends la parole depuis que la question du drapeau est débattue au comité et à la Chambre. Cette question comporte bien des aspects dont j'aimerais parler et je crois pouvoir en parler avec vigueur et peut-être avec courage. Mais ayant lu vos décisions, monsieur l'Orateur, et sachant que la Chambre est saisie d'un amendement qui demande un plébiscite, dans la mesure où un Irlandais peut se conformer strictement aux règles de pertinence et traiter spécifiquement de la légalité de cet amendement, je compte ne parler que du plébiscite. Je suis persuadé, que cela vous rassurera et en rassurera peut-être d'autres.

Voici ce que je proposerai d'abord dans les quelques minutes qui me restent ce soir. Si le gouvernement, ou le Parlement, avait décidé de procéder à un plébiscite, ce débat, qui dure déjà depuis si longtemps, aurait été bref. Bien que beaucoup d'entre nous s'opposent énergiquement à ce modèle de drapeau et que bon nombre-comme moi, d'ailleurs-désapprouvent tout changement apporté à un drapeau reconnu depuis bien des années comme celui de notre pays, nous étions prêts à accepter le verdict du peuple canadien, si on lui avait soumis la question et s'il s'était prononcé dans l'un ou autre sens. Évidemment, on ne l'a pas permis, et c'est là un des principaux griefs de notre population. Elle s'inquiète de la façon de procéder en l'occurrence, Si le peuple avait eu l'occasion de sa prononcer, si on lui avait déféré le problème et qu'il avait rendu son verdict, nous ne serions pas en train de débattre le drapeau ce soir à la Chambre. Même s'il répugnait à certains d'entre nous d'accepter sa décision, nous nous serions rangés à l'opinion de la majorité des Canadiens.

On nous accuse maintenant de manœuvres dilatoires, d'obstruction, et ainsi de suite. Il